Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 022-212201768-20251125-2025_09_FIN2-DE

Département des Côtes d'Armor Ville de Plédran	*République Française* REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
1. Le nombre des membres en exercice est de 29 2. Le Conseil municipal a été convoqué le 19 novembre 2025	*L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq novembre* Le Conseil municipal de la Commune de Plédran, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de ***M. BRIEND Stéphane, Maire*** **Présents** : S BRIEND - G JEHANNO - M HAICAULT -O COLLIOU - K SOYEZ - G DARCEL - O MORIN - C LEBRAS (arrivée à 19h11) - B FAURE (arrivé à 19h20) - L LUCAS - JM GRABOWSKI - C REUX - Y MARIETTE (arrivé à 19h06) N BILLAUD (arrivé à 19h05) - J COLLEU - G JÉGU - E LANDIN - MA BOURSEUL - A KERBOULL - Y REDON - S DUVAL THOMAS - M MORIN - Y GILLET - K PRAT **Absents excusés ayant donné pouvoir :** - S FANIC donne pouvoir à A KERBOULL - G COLLET donne pouvoir à O COLLIOU - C LE MOUAL donne pouvoir à MA BOURSEUL - K QUINTIN donne pouvoir à Stéphane BRIEND - E. BURON donne pouvoir à G JEHANNO (jusqu'à son arrivée) Lesquels forment la majorité des membres en exercice. - MA BOURSEUL a été élu secrétaire de séance. Ouverture de séance à 19h

Délibération n°2025 – 09 – FIN 2

ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Présentation :

Le Service de Gestion Comptable de Saint-Brieuc sollicite l'admission en non-valeurs de titres d'un montant total de de 605,59 € euros arrêtée à la date du 24/07/2025 pour les motifs suivants :

- Combinaison infructueuse d'actes
- Dette inférieure au seuil des poursuites

Ces dettes correspondent à de la restauration scolaire, de l'accueil périscolaire ou encore du centre de loisirs.

Le montant global de 605,59 euros sera inscrit à l'article 6541 : créances admises en non-valeur.

Décision :

Vu la commission Finances du 4 novembre 2025,

Après délibération, le Conseil municipal :

- DÉCIDE de l'admission en non-valeurs de titres pour un montant de 605,59 euros.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

Plédran, le 27 novembre 2025

Le Maire,
Stéphane BRIEND

MAIRIE DE PLÉDRAN
CÔTES D'ARMOR